

place des chiites en France

place des chiites en Francepl

Ali Alishahi [\[1\]](#)

Résumé

Cet article a pour objet de mettre en évidence la religion et aussi la place des musulmans chiites en France. Le paysage religieux français s'est considérablement diversifié au cours de ces dernières décennies et les pratiques religieuses, moins assujetties aux rites, se sont sécularisées et individualisées. La France est le pays européen qui compte le plus grand nombre de musulmans, de juifs et de bouddhistes. En France, les différentes religions se recommandent du principe de laïcité, qui marque une séparation entre la sphère de l'État et la sphère religieuse. Il ne s'agira évidemment pas pour nous dans les limites de cette recherche, d'évoquer un processus spécifique de la place des chiites en France, mais plutôt de rendre compte des traits communs sous forme d'une approche socio-culturelle notamment en ce qui concerne l'apparition des idées et des centres chiites en France. Nous verrons ainsi à quel point et selon quel principe la place des chiites a entraîné un rôle essentiel pour eux dans la société française à nos jours.

Introduction

D'une part, Le paysage confessionnel de la France est aujourd'hui difficile à saisir. La diversité religieuse s'est considérablement accentuée en quelques décennies, tandis que le fait religieux, suivant une évolution générale de la société, s'est individualisé. La France connaît aujourd'hui une diversité religieuse inédite. On observe notamment l'installation de l'islam comme deuxième religion du pays, même si le catholicisme demeure largement majoritaire.

D'autre part, malgré le déclin annoncé des religions et de leurs pratiques en Occident, le fait religieux s'est plutôt diversifié et transformé qu'affaibli. Nous pouvons ajouter que les statistiques confessionnelles sont interdites en France mais il faut dire qu'aujourd'hui la religion est personnelle et interne, et elle est un facteur de prospérité et de perfection personnelle.

De nombreuses recherches actuelles à propos des études religieuses sont attribuées aux sectes et cultes monothéistes ou panthéistes. C'est pourquoi à nos jours, l'un des sujets les plus importants et intéressants dans le domaine des études islamiques, c'est la recherche sur le sujet de chiisme. Ainsi, les caractéristiques les plus exclusives des disciples de ce culte comme la croyance d'Imamat, traiter rationnelle des questions, accepter le principe: la Taqiya (dissimulation), le Djihad, le lien entre la religion et la politique et etc., ce sont très remarquables pour les penseurs et chercheurs de théologie. Donc le chiisme est distinct des autres cultes islamiques et divines. De plus, ce qu'est très important au cours de cette recherche, c'est la présence de la minorité chiite dans les pays non-islamique, voire laïque. La connaissance des caractéristiques et de l'importance de leurs activités sont en question pour le gouvernement de France (Jolly, 2005).

Aujourd'hui en France, le chiisme est dispersé et dilué en des centaines de petites communautés que la «Fédération des Chiites de France» cherche à organiser et à unir. Certaines familles, maghrébines notamment, se découvrent une ascendance chiite, pendant que d'autres vivent bien discrètement leur croyance, ayant parfois recours à la taqiya.

La vitrine la plus active du chiisme français émergeant, est le «Centre Zahra» près de Dunkerque. L'engagement politique de ses responsables n'est pas timoré. Ils créent à l'occasion des élections européennes, et avec d'autres personnalités de la scène humoristique et politique française, le «Parti Antisioniste» qui ne devrait pas durer dans la mesure où il prédit lui-même la fin du sionisme dans quelques années. Leur lien avec la République islamique d'Iran n'est pas non plus un secret. À propos de chiites, Lorsque l'on pose la question: «Qu'est-ce que le chiisme?», la réponse la plus communément entendue a une dimension essentiellement politique: les chiites sont ceux qui, après le décès du Prophète Mohammad, ont considéré que le califat devait revenir à Ali, tandis que les sunnites ont préféré suivre Abou Bakr qui devient effectivement le premier calife. Autrement dit, après la réunion de la Sakiffah, qui avait pour but de désigner le successeur du Prophète, les Compagnons (Ansar et Muhajirines) se divisent. Une partie d'entre eux, notamment les notables de la Mecque, appuient la nomination d'Abu Bakr al Sidik, un Compagnon, considéré comme le meilleur ami du Prophète. Mais une opposition fait face à cette nomination. Celle

de Ali ibn Abi Taleb, le jeune cousin et gendre du Prophète Mohammad et ses partisans. Ainsi se forme les «Shiat Ali» c'est à dire, les partisans de Ali, que l'on appelle aujourd'hui, les Chiites. Par la suite, la minorité chiite a continué à nier la légitimité du pouvoir et à suivre les descendants de Ali, c'est-à-dire les Imâms Hassan, Hossein etc., et ce jusqu'au douzième Imâm, tandis que les sunnites ont fait acte d'allégeance aux successeurs d'Abou Bakr.

Le chiisme est une des branches principales de l'Islam, méconnue ou mal connue en France et d'autres pays occidentaux. Il s'est formé autour d'une question capitale, la succession du Prophète Mohammad. Majoritaire en Iran, Irak, Liban, Bahreïn et formant une importante minorité dans le monde arabo-musulman, le chiisme est né au lendemain de la mort du Prophète et comme le dit Louis Massignon, les chiites sont les «légitimistes de l'Islam» (Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2008). On verra donc quelle est la place des musulmans chiites en France?

La place de la religion dans la société française laïque

En France, les différentes religions se recommandent du principe de laïcité, qui marque une séparation entre la sphère de l'Etat et la sphère religieuse. L'article 1 de la Constitution de 1958, établi par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que la France est une République laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. L'Etat est garant de la liberté de croyance et du pluralisme religieux. La seule restriction à l'activité d'un mouvement religieux est l'atteinte à l'ordre public¹. L'Etat doit être neutre en n'accordant de prééminence à aucun culte, et traite de manière égale les différents cultes. L'Etat ne finance aucun culte directement.

Aucune statistique officielle recensant l'affiliation religieuse n'est disponible en France depuis 1872, date à laquelle il est interdit de collecter des données sur l'appartenance religieuse et l'origine ethnique des personnes. C'est à partir de sondages que des estimations sont établies. Le rapport Machelon de 2006 dresse le panorama religieux suivant:

- 1- Le catholicisme reste la religion majoritaire. En 2006, 65% des Français se déclaraient catholiques;
- 2- L'islam est la deuxième religion de France et se présente sous une grande diversité d'expressions. On estime à environ 5 millions le nombre de personnes originaires de pays se recommandant de l'Islam, soit 6% de la population;
- 3- Le protestantisme représente 2% de la population, soit 1,2 million de personnes, dont 350 000 d'évangéliques et pentecôtistes;
- 4- Les «chrétientés historiques» regroupent environ 750000 personnes autour de l'Eglise

orthodoxe, de l'Église apostolique arménienne et des diverses Églises orientales;

5- Le judaïsme compte environ 600000 personnes qui sont en majorité d'origine

Séfarade;

6- Les fidèles du bouddhisme sont estimés à 400000.

7- Les mouvements religieux atypiques connaissent une certaine vitalité, comme les Témoins de Jéhovah, qui se déclarent au nombre de 140000 (Machelon, 2006).

Les différents courants chiites en France

Les chiites représentent 10 à 13% de la population musulmane dans le monde entier. Les chiites vivent majoritairement dans les pays suivants (chiffres provenant de L'Atlas des religions, La Vie- Le Monde, 2007):

L'Iran: 87% (environ 60 millions).

L'Irak: 58% (environ 15 millions, concentrés dans le sud).

Le Liban: 30% (1,2 million, dans le sud et dans la plaine de la Beqaa').

Bahreïn (dans le golfe Persique): 74,5% (environ 540000).

Le Yémen: 30% (environ 6 millions).

L'Azerbaïdjan (dans la région de montagne de Caucase): 65% (environ 5,5 millions).

L'Arabie Saoudite: 8% (environ 2 millions).

Le Pakistan: environ 28% (environ 45 millions).

L'Afghanistan: 19% (environ 4,9 millions).

La Syrie et la Turquie: 10 à 30 % (dont des druzes, des alaouites, des alevis, qui habituellement ne veulent pas être considérés comme des chiites).

On trouve également beaucoup de musulmans chiites dans les pays occidentaux où ils ont immigré au siècle dernier (Adraoui, Arslan, 2013).

Avant d'expliquer le rôle central dans la spiritualité chiite, il faut souligner que le terme «Imâm» ne doit pas s'entendre ici dans le sens liturgique commun désignant toute personne dirigeant la prière rituelle (salât). En outre, la figure de l'Imâm dans le chiisme a une toute autre dimension et importance à la fois métaphysique, spirituelle et historique. Le sunnisme s'accorde avec le chiisme pour considérer le prophète Mohammad comme «sceau de la prophétie» (khatam al-nabawwat) qui vient clore définitivement le cycle des révélations divines. Cependant, si pour les premiers, il n'y a désormais plus rien à attendre, les chiites considèrent que la fin de cette période marque l'entrée dans le cycle de la Wilâyat des Imâms qui permet l'enracinement du message divin ainsi que la révélation de son sens profond.

Outre, sa dimension herméneutique, la présence de l'Imâm repose sur une croyance selon laquelle l'homme ne peut réellement atteindre sa perfection qu'au travers d'un amour voué à un homme parfait qui manifeste la «Face apparente» de Dieu et l'oriente vers Lui.

Le Mahdi est en quelque sorte le messie qui viendra à la fin des temps. Il vaincra le mal, donnera une juste rétribution et régnera sur un monde idéal où tout homme sera soumis à Dieu. La paix et la justice régneront, et la pauvreté sera éliminée. Le douzième imam caché s'appelle Mohammed Al-Mahdi. Il est vivant sur terre, tout en ayant des connections avec les prophètes déjà au ciel, et reviendra un jour comme imam et Mahdi. Ainsi, dans le chiisme, le concept de Mahdi se confond avec celui de l'imam caché.

Si chiisme et sunnisme s'accordent sur l'existence d'un mahdî qui viendra rétablir la justice sur terre à la fin des temps, les chiites croient que ce Rédempteur est déjà né il y a plusieurs siècles et n'est autre que le douzième imâm, surnommé le «mahdî» ou «bien guidé», qui est entré en occultation dans la seconde moitié du IX^e siècle mais qui demeure présent en ce monde. S'il n'exerce pas pour l'instant un rôle extérieur manifeste dans les affaires du monde, il n'en contribue pas moins, comme nous l'avons évoqué à travers le concept de imâmat-e takwini, à assurer la guidance intérieure (hedâyat-e bâteni) des croyants. La croyance en la présence du douzième Imâm sur terre est un autre point séparant le sunnisme du chiisme. Il fait de lui une religion vivante dans le sens où, même aujourd'hui, il existe un exemple concret incarnant la vérité contenue dans la religion. Cette présence permet, comme nous l'avons évoqué, de guider les âmes des croyants dans leur cheminement vers leur Créateur.

Les chiites sont divisés en plusieurs courants:

1) Aujourd'hui, l'Iran est le grand centre du chiisme mais ce courant de l'islam existe aussi ailleurs, il n'est donc pas la version iranienne de l'Islam. Les chi'ites sont majoritaires en Iran, Bahreïn, Irak, et ils constituent une minorité importante dans une quinzaine d'autres pays. Le chiisme duodécimain est la religion majoritaire en Iran et en Irak. On trouve aussi de fortes minorités duodécimaines en Inde et au Pakistan (environ 10% des musulmans), en Afghanistan (surtout dans le Hazaristan), dans la péninsule arabique et au Liban.

2) Les Ismaéliens sont très dispersés. Leurs communautés d'origine sont au Pakistan et en Syrie.

3) Les Zaydites sont surtout présents au Yémen.

4) Les Alevi, qui sont proches des Alaouites, sont environ 25 millions en Turquie, ils ont beaucoup de similitude avec le chiisme.

5) Les Alaouites, qui sont proches des Alevi, constituent 20% de la population en Syrie. On en trouve aussi au Nord du Liban.

6) Les Druzes, vivant principalement au Liban (environ 10% des Libanais) et en Syrie (environ 10% des Syriens).

L'ismaélisme est un courant minoritaire de l'islam chiite en France. Ses membres sont appelés ismaéliens. L'ismaélisme n'est pas spécifiquement persan, ni arabe, ni indien; il a une longue histoire qui est complexe et, loin d'être unifié, l'ismaélisme se subdivise en plusieurs rameaux (Mubâraḳiyya, Khattâbiyya, Qarâmita, Druzes, Must`aliyya, Nizâriyya, Saba`iyya).

La scission entre chiites duodécimains et chiites ismaéliens a lieu à la mort de l'imam Jafar al-Sâdiq en l'an 765. Ismâil, l'aîné des fils d'al-Sâdiq, a été désigné par son père pour lui succéder. Selon Abû Muhammad Hasan al-Nawbakhtî (auteur de la Firaq al-shî'a) parmi eux se trouvent des qarmates, des khattâbiyya, des mubâraḳiyya et des ismaéliens purs. Les duodécimains pensent que Ismâil est mort avant son père, et qu'à la mort de Jafar al-Sâdiq, l'imamat fut transféré à Mûsâ al-Kâzim, frère cadet de Ismâil.

De plus, l'alévisme français regroupe des membres de l'islam dits hétérodoxes et revendique en son sein la tradition universelle et originelle de l'islam et plus largement de toutes les religions monothéistes et aussi l'alévisme se rattache au chiisme duodécimain.

La grande majorité des alévis sont d'origine turque et turkmène (environ 70 à 80%). On trouve également des alévis d'origine kurde, kurmandji. Dans les Balkans, une partie importante des Albanais et de petits groupes bosniaques et macédoniens sont bektachis (une secte d'alévis). Il existe également des communautés alévies en Grèce, en Bulgarie, à Chypre, en Azerbaïdjan, en Syrie, en Iran et en Irak. L'alévisme constitue la seconde religion en Turquie après le sunnisme. Les avis divergent sur leur nombre: officiellement ils sont entre 10 et 15%, mais d'après les sources alévies ils représenteraient entre 20 à 25% de la population nationale. En 2010, l'État autrichien a officiellement reconnu l'alévisme comme un culte (Cahiers français, 2007).

Calendrier religieux des musulmans en France

Tous les musulmans, sunnites ou chiites, sauf les Alevi en Turquie, célèbrent les fêtes annuelles suivantes:

1) Aïd el-Fitr qui marque la rupture du ramadan. Elle est célébrée le premier jour du mois de shawwal.

2) Aïd el-Kebir qui marque la fin du Hajj et a lieu le 10 du mois de dhou al-hijja.

Certains musulmans, sunnites célèbrent cette fête, d'autres la contestent:

3) Le Mouloud ou Mawlid est l'anniversaire de la naissance de Mahomet, qui est célébré le 12 pour les sunnite et le 17 pour les chiites du mois de rabia al awal, pour les chiites cela coïncide avec la date de naissance du sixième imam, Jafar as-Sadiq. Cette fête est une source de controverses importantes étant à la fois célébrée par certains sunnites et par les chiites.

Les fêtes suivantes sont célébrées uniquement par les chiites:

4) L'Achoura et la passion d'al-Hussein commémorent le martyre de l'Imâm Hussein. Ce petit-fils de Mahomet a été tué par l'armée de Yazid ben Muawiya. L'Achoura est un jour de deuil qui a lieu le 10 du mois de Mouharram.

5) L'Arbayn commémore la fin de la période de deuil de 40 jours suivant la décapitation d'Hussein, ainsi que la souffrance des survivants de la bataille de Karbalâ', qui ont erré dans le désert avant d'arriver à Damas. Elle est fêtée le 20 du mois de safar.

6) L'Id al-Ghâdir est la commémoration du dernier sermon de Mahomet, dans lequel il aurait désigné pour la dernière fois Ali comme son successeur. La fête a lieu le 18 du mois de dhou al-hijja.

7) Al-Mubahila célèbre la rencontre entre « gens de la maison du prophète » et les chrétiens du Najran. Al-Mubahila se tient le 24 du mois dhûl-hijja.

8) Le 13 Rajab: Naissance de Ali ibn abiTalib, le premier imam chiite.

9) Le 21 Ramadan: Martyre de Ali ibn abiTalib.

Les centres chiites en France

Le Centre Zaynab

Le Centre Zaynab de Toulouse est une association de loi 1901 (en droit des associations, une association loi de 1901 est, en France et dans de nombreux pays colonisés à l'époque par la France, une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er juillet 1901 mise en place par Waldeck-Rousseau (ancien ministre de l'Intérieur, alors président du Conseil)

et du décret du 16 août 1901) qui a été créé en octobre 2007 par trois membres qui avaient l'ambition de pouvoir donner une plus grande visibilité à la communauté musulmane trop peu représentée à Toulouse. Selon l'article 2 de ses statuts, son but est de faire connaître le message de l'Islam à travers le regard du Prophète Mohammad et de sa famille; de les faire connaître, de traduire leurs pensées et de témoigner de leurs œuvres. Les moyens d'action de l'association sont:

1) La création d'un site Web qui permettra de faire connaître et de découvrir l'esprit et l'âme universels du Messenger et de sa Famille.

2) Les échanges culturels.

L'association ne compte pas beaucoup de membres et de ce fait ne peut prétendre à de grandes ressources, ce qui explique l'absence de local. L'association comprend des membres de plusieurs nationalités; nous trouvons beaucoup d'Irakiens, des Libanais, des Français, des Magrébins, des Iraniens parfois. Le Centre Zaynab Toulouse se fait fort de cette diversité et tend à toujours plus d'ouverture dans le respect de l'autre par les valeurs qui sont prônées par l'Islam, Son Prophète et Sa famille. Loin de tout communautarisme, le Centre Zaynab tend à unifier et à rassembler car nous avons un rôle social à jouer. Bien que les membres soit d'orientation jafaarite, nous accueillons tous les courants de l'Islam afin d'échanger, et au-delà toutes les confessions religieuses, le Créateur étant Un et Ses Croyants étant frères. Le Centre Zaynab existe et persiste à croire à cette fraternité et cette amitié entre les hommes de bonne volonté. Il s'est donné comme mot d'ordre l'ouverture et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

L'accent est aussi mis sur les rencontres islamo-chrétiennes dont la semaine nationale est la concrétisation et dont la journée à Toulouse pour la deuxième année consécutive verra le Centre Zaynab avoir une participation des plus actives dans son organisation et son animation. Cette action est menée par le GAIC (Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne).

L'association Al-Ghadir Islamique a été fondée en 1994

Elle est Imamite (Chiite) et a pour but d'enseigner la pensée islamique selon l'école d'Ahl El Beït (Famille du Prophète) et cela à travers ses programmes culturels, culturels et sociaux.

Le centre Zahra France

Yahia Gouasmi est fondateur du Centre Zahra France - Centre de conciliation dont le but est de faire connaître le message de l'islam à travers le regard du prophète Mahomet et de sa famille, de les faire connaître, de traduire leurs pensées et de témoigner de leurs œuvres – il faut dire que les objectifs de ce centre sont comme le centre de Zaynab, il est

président de la Fédération chiite de France, et aussi fondateur et président du Parti antisioniste. Cette association musulmane chiite du nord de la France diffuse une propagande «antisioniste» très virulente.

Fédération Chiite de France

Il faut mentionner que cette fédération a beaucoup de projets comme:

a) L'unité national des chiites de France.

b) L'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable.

c) Favoriser et stimuler, les échanges et le dialogue entre les différentes associations musulmanes et publics sur le plan national et international.

d) Promouvoir des échanges interculturels et interreligieux avec toutes instances religieuses toutes confessions confondues.

e) Œuvrer pour que notre société en France, nos hommes politiques et l'ensemble des élus prennent conscience que notre pays est un laboratoire de richesses pour construire une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, plus unie et que nous devons participer à cette œuvre en tant qu'unité de la nation citoyenne avec notre particularité.

f) Lutter contre la violence, l'ignorance, le fanatisme, le racisme, l'injustice (politiques, sociales, économiques), l'apartheid, la désinformation.

g) Développer la concertation en vue d'actions communes, pour la justice, la conciliation et les droits de l'Homme pour une paix universelle.

h) Agir et participer à la vie et aux d'ébats citoyens des institutions nationales afin de promouvoir l'égalité des chances.

i) Participer à la réflexion, la promotion et l'évolution de notre société.

Les revues islamiques en France

1) Les cahiers de l'Islam (Revue d'études sur l'Islam et le monde musulman)

L'objectif est de favoriser la diffusion de contributions sur l'Islam émanant de

scientifiques ou d'auteurs spécialistes, à destination d'un public d'horizons divers, spécialisé ou non, en proposant une approche pluridisciplinaire, rigoureuse et renouvelée de l'Islam, à vocation culturelle, scientifique et pédagogique, dans la triple perspective :

1) de valoriser et vulgariser le patrimoine spirituel et intellectuel de l'Islam,

2) de promouvoir et de contribuer à restaurer une image non altérée de l'Islam,

3) de susciter, à travers des contributions rigoureuses, des débats sur les défis et enjeux que traversent, de nos jours, les musulmans en Occident et les sociétés musulmanes.

Prenant acte des manquements dans ce domaine, en prise avec les réalités et les problématiques de notre temps, utilisant aussi bien les médias et les canaux de diffusion numériques que traditionnels, il s'agit de fournir au lecteur, en toute indépendance, des clés de compréhension de l'Islam avec tant que faire se peut : objectivité, probité, respect de la pluralité et de la diversité des opinions tout en restant conforme aux principes, valeurs et éthique Islamiques.

2) Les Cahiers de l'Orient

Les Cahiers de l'Orient sont une revue trimestrielle francophone d'études et de réflexion sur les mondes arabe et musulman, fondée en 1985 par Antoine Sfeir.

3) Revue lumières spirituelles

La revue mensuelle sur les grandes valeurs morales et spirituelles de l'Islam, en langue française, sur le net, gratuite. Plus d'une vingtaine de rubriques abordant des sujets variés comme la prière, le Coran, Nahja al-Balagha, l'actualité, la santé, la nourriture, selon des niveaux différents.

4) Lumières Spirituelles

La revue mensuelle Lumières Spirituelles a pour objectif de faire connaître les grandes valeurs morales et spirituelles de l'Islam et elle s'adresse à tous ceux qui sont à la recherche de la Vérité et désirent illuminer leurs cœurs des lumières éternelles.

Convertir à l'islam en France

En France, selon le ministère de l'intérieur et des cultes, il y aurait 100000 personnes converties à l'islam et environ 4000 conversions tous les ans, chiffre qui a doublé depuis 1986. Les organisations musulmanes affirment que ce chiffre serait de 200 000. Djelloul Seddiki, directeur de l'Institut de Théologie El Ghazali de la Grande Mosquée de Paris,

avance le chiffre de un million de convertis en France en 2013.

Entre 150 et 200 musulmans se convertiraient au catholicisme par an, dont beaucoup d'enfants issus de mariages mixtes. Ce chiffre n'est toutefois qu'une estimation car beaucoup de musulmans ne révèlent pas leur conversion, par crainte des représailles, l'apostasie étant théoriquement interdite en islam (sous peine de mort). Le nombre de personnes quittant l'islam, sans adopter le catholicisme, n'est pas comptabilisé. D'après Stefano Allievi, c'est là un domaine peu exploité en sociologie religieuse car ce sont les «conceptions statiques de la religion» qui sont généralement étudiées. Néanmoins, la conversion musulmane est un sujet exploité par plusieurs chercheurs: Stefano Allievi, Sarah Daynes, Mercedes Garcia-Arenal, du milieu des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Le rôle des convertis semble pouvoir devenir un enjeu important dans la configuration de l'islam européen, et cela à plusieurs titres. D'une part, ils sont des intermédiaires sociaux fondamentaux, car ils produisent une culture islamique européenne. D'autre part, le converti se repositionne par rapport à son environnement social et il exprime son acte en termes de choix. Dans les études sur les convertis musulmans, on trouve un certain nombre de points récurrents. Il existe deux types de conversion, la «conversion rationnelle» et la «conversion relationnelle». La conversion relationnelle est issue d'un ensemble de liens sociaux qui produisent ou même forcent un processus décisionnel de la pratique musulmane. Cette dernière se perçoit sous deux formes: la conversion appelée aussi réislamisation ou musulman «reborn» et la conversion par mariage (Ternisien, Odile, 2007). Le converti est un individu d'origine non-musulmane, qui est devenu musulman à l'âge adulte. Beaucoup d'individus découvraient l'islam à l'adolescence par la lecture du Coran. Ils veulent pouvoir faire la part des choses entre les messages négatifs véhiculés sur l'islam dans les sociétés non musulmanes et l'islam tel qu'il est dans le texte. La conversion par mariage concerne les hommes avant le mariage qui veulent épouser une musulmane et les femmes avant ou après le mariage avec un musulman. En effet, selon l'interprétation majoritaire actuelle du Coran, la femme musulmane ne peut s'unir qu'à un musulman, à l'inverse de l'homme musulman a seulement interdiction d'épouser une femme n'appartenant pas aux gens du Livre, ce qui veut dire concrètement qu'il a tout à fait le droit de se marier avec une juive ou une chrétienne. La conversion rationnelle concerne les individus issus d'une autre tradition religieuse ; les ouvrages ne mentionnent pas le cas d'anciens agnostiques ou athées. Elle est une conversion individuelle qui naît d'une recherche explicite d'un système de signification et de sens, elle a une origine intellectuelle, et répond à une soif de spiritualité et de mysticisme. D'après différents récits, les convertis viennent à l'islam par la lecture du Coran, ils en font l'examen critique, formulent le désir de prendre le nom arabe choisi au moment de leur conversion comme nom d'État civil et ressentent fortement «l'islamophobie». Toutefois le changement de nom n'est pas une obligation lors de la conversion à l'islam et très rares sont les cas de changement à l'état civil. La conversion à l'islam étant possible seul, sans témoins (même si la présence de deux témoins est recommandée), il est extrêmement difficile de définir précisément le nombre de convertis. Aujourd'hui de nombreux convertis ont des enfants qui eux sont simplement français musulmans sans être dans la catégorie «musulmans convertis» ni dans la catégorie «musulmans issus de l'immigration» (Rapport au Premier ministre, 2008).

Conclusion

- 1- Le panorama religieux français s'est changé au cours de ces dernières décennies et les pratiques religieuses se sont sécularisées et individualisées.
- 2- La statistique officielle sur la religion, c'est interdit en France. Selon la loi de séparation entre l'Église et l'État, la France est un pays laïc et les religions sont plus en plus pour l'épanouissement individuel.
- 3- L'islam est globalement devenu la deuxième religion en France. On estime actuellement à environ 4 millions le nombre de personnes de tradition musulmane dans la société française.
- 4- On a bien constaté que la place des chiites en France se réfère aux centres culturels et la publication des revues islamiques en France. Les musulmans n'ont pas un rôle essentiel sur la scène de la politique en France à cause de la courante islamophobie aux pays occidentaux.

Bibliographie

- 1- Adraoui, Mohamed-Ali, Arslan, Leyla, (2013), L'Islam en France pour les Nuls, Paris: collection Pour les nuls.
- 2- Cahiers français, (2007), Les religions dans la société, n°340.
- 3- Jolly, Cécile, (2005), Religions et intégration sociale.
- 4- Machelon, Jean-Pierre, (2006), Les relations des cultes avec les pouvoirs publics, Paris: La Documentation française.
- 5- Ministère des Affaires étrangères et européennes, (2008), La France à la loupe, les religions en France.
- 6- Rapport au Premier ministre, (2008), Paris: La documentation française.
- 7- Ternisien, Xavier, Jacob, Odile, (2007), État et religions, Débat public, Paris: La Documentation française.

